

*Des activités, sorties et projets,
rien que pour les ados !*

Espace Jeunes du Pays Grenadois

Horaires d'ouverture

Hors vacances scolaires :

- lundi et jeudi de 8h45 à 12h,
et de 14h à 16h30,
- mardi de 8h45 à 12h et de 13h à 16h30,
- mercredi de 11h à 18h,
- vendredi de 8h45 à 12h.

En période de vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 8h30 à 18h.

Tarifs pour l'année scolaire 2018-2019

	Pays Grenadois	Hors territoire
Famille imposable	12,35 € / trimestre => 49,40 €/an 10,25 € pour 2 enfants inscrits et +	20,50 € / trimestre => 82,00 €/an 18,50 € pour 2 enfants inscrits et +
Famille non imposable	9,25 € / trimestre => 37,00 €/an 8,20 € pour 2 enfants inscrits et +	16,45 €/trimestre => 65,80 €/an 15,35 € pour 2 enfants inscrits et +

ESPACE JEUNES
DU PAYS GRENAOIS

Maison des Jeunes
24 bis, avenue d'Hésingue
40270 Grenade sur l'Adour
05 58 03 79 02 ou 06 14 13 32 08
espacejeunes@cc-paysgrenadois.fr



Conception: Services Communication - Communauté de Communes du Pays Grenadois - Mai 2019



S'amuser, s'épanouir et partager



des moments uniques

Lieu d'échanges et d'écoute en faveur des jeunes

Accueil libre

L'Espace Jeunes, c'est d'abord un local qui accueille librement, sous la responsabilité d'un animateur, les adolescents à partir de leur entrée en sixième et jusqu'à 17 ans révolus. À leur disposition, des jeux de société, un baby-foot, une table de ping-pong, un billard, un ordinateur avec connexion internet, une console de jeu, un coin musique et lecture, ...

Mise en place d'activités et sorties ludiques

C'est également une structure à l'initiative de projets comme l'organisation d'activités (sportives, manuelles, artistiques, culturelles), de sorties (parcs aquatiques, bowling, patinoire, paint-ball, ...), de soirées à thèmes et de séjours (à la montagne, à la mer, ...).

Responsabilisation des jeunes

Enfin, la principale mission de l'Espace Jeunes est de développer l'autonomie et le sens des responsabilités des ados en s'appuyant sur leurs envies et motivations pour construire des projets communs au sein de la structure.



Comment s'inscrire ?

Une **adhésion trimestrielle** à la structure est nécessaire pour participer aux différentes activités.

Pour ce faire, il faut :

- compléter un dossier d'inscription, une fiche de formalités administratives ainsi qu'une fiche d'approbation du règlement intérieur et des règles de vie de l'Espace Jeunes (documents téléchargeables sur le site Internet de la Communauté de Communes du Pays Grenadois : www.cc-paysgrenadois.fr/espacejeunes).
- fournir une photocopie de l'attestation papier de carte vitale, une photocopie de l'attestation d'assurance extrascolaire, son numéro d'allocataire CAF ou MSA, un justificatif de quotient familial ainsi qu'une photocopie des vaccins à jour.

Le jeune ne pourra accéder à la structure qu'après avoir fourni l'intégralité des documents demandés.

Le petit +

L'Espace Jeunes est équipé d'une cuisine. Les adolescents qui fréquentent la structure peuvent ainsi apporter leurs repas du midi (du lundi au vendredi en période de vacances scolaires et le mercredi hors vacances scolaires). Réfrigérateur et micro-ondes sont à leur disposition.